



Communiqué de presse

21 décembre 2016

583 nouveaux projets soutenus par les fonds européens

Sous la responsabilité de la région, autorité de gestion, les fonds européens se répartissent entre le FEDER (fonds européen de développement régional) orienté sur la croissance et l'emploi, le FEADER (fonds européen agricole et de développement rural), le FSE (fonds social européen) pour le volet formation professionnelle, et le programme Interreg dédié à la coopération France-Suisse.

Les comités de programmation régionaux 2014 - 2020, présidés par Patrick Ayache, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté, ont procédé à la sélection des projets qui bénéficieront des subventions européennes FEDER, FSE et FEADER : **583 projets ont été sélectionnés en Bourgogne-Franche-Comté. Ils bénéficieront de plus de 14,070 M€ de crédits européens.**

En ce qui concerne le FEADER, 501 projets ont été retenus pour un montant global de 7 M€.

Par exemple, 336 205 € du FEADER sont destinés à l'aménagement d'une maison de santé pluri-professionnelle sur le canton de Tannay (58). L'établissement accueillera trois médecins généralistes, deux kinésithérapeutes et trois infirmiers. Le coût global de l'opération s'élève à 982 432 €.

En ce qui concerne le FEDER, 61 projets ont été retenus pour un montant global de 5,6 M€.

Par exemple, les fonds permettent de mettre en œuvre :

- le projet Apache porté par l'entreprise NVH Médicinal (21), pour valider un nouveau produit injectable, capable de stimuler la fonction plaquettaire en cas d'hémorragie grave. *Coût du projet : 617 849 € - FEDER : 288 968 €.*
- Une billetterie scolaire sur l'ensemble du réseau départemental de transport scolaire portée par le conseil départemental de Saône-et-Loire (71) pour moderniser ces transports par des solutions nouvelles technologies comme le sans contact. *Coût du projet : 336 321 € - FEDER : 100 896 €.*
- Un hébergement touristique à destination de groupe de personnes à mobilité réduite et à leurs accompagnateurs (22 personnes au total), porté par la commune de Métabief (25), avec des espaces équipés et adaptés. *Coût du projet : 881 707 € - FEDER : 239 842 €.*
- Le projet *Foodintech* porté par le centre hospitalier universitaire de Dijon et deux petites et moyennes entreprises de Côte-d'Or pour développer un outil numérique permettant de mesurer l'apport énergétique chez les seniors dépendants. *Coût du projet : 115 744 € - FEDER : 55 774 €.*
- La réhabilitation énergétique des logements sociaux, accélérée par l'Union européenne, avec la rénovation de 46 logements à Joigny (89), 57 à Paron (89), 57 à Dijon (21) et 80 à Lons-le-Saunier (39).
- Un ambitieux programme d'investissements de 3 M€ pour atteindre des gains de productivité porté par la Société d'application hydraulique de Gevigney-et-Mercey (SAHGEV), située en Haute-Saône (70), et un développement de ses marchés nationaux et internationaux. Particulièrement tourné vers l'international, ce projet très structurant pour le territoire devrait s'accompagner de la création de 28 emplois. *Coût du projet : 2 839 583 € - FEDER : 283 958 €.*

En ce qui concerne le FSE : 21 projets ont été retenus pour un montant global de 720 108 €.

Par exemple, les fonds permettent de mettre en œuvre :

- Avec les Pupilles de l'enseignement public de Côte-d'Or (PEP 21), la possibilité pour les jeunes de plus de 15 ans, en situation de handicap, de participer au *Banc d'Essai* : un essai grandeur nature d'une formation en alternance adaptée pour vérifier la faisabilité de leur projet professionnel. *Coût du projet : 107 891 € - FSE : 48 551 €.*
- L'insertion sociale, citoyenne et professionnelle de jeunes adultes sans qualification et sans emploi par le biais des Écoles de la deuxième chance, en accompagnant les jeunes éloignés de l'emploi sur le Nord Franche-Comté (formation individualisée et en alternance visant à accompagner 170 jeunes (18-25 ans) dans la construction d'un projet professionnel adapté aux emplois offerts dans l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt) et dans le Jura (formations individualisées par le biais de stages en entreprises pour 40 jeunes (18-25 ans)). L'École de la deuxième chance de Nevers bénéficiera du soutien de l'Union européenne pour des actions similaires. *Coût des projets pour le territoire franc-comtois : 640 307 € - FSE : 305 277 € / Coût du projet pour l'E2C de Nevers : 743 787 € - FSE : 349 182 €.*

Les projets sont consultables sur : www.europe-en-franche-comte.eu et www.europe-bourgogne.fr

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél. : 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr – tél. : 03 81 61 61 08